

Face au grooming, Action Innocence lance une campagne de sensibilisation pour déjouer les mauvaises rencontres sur Internet

Genève, le 23 mai 2023 – Parmi les risques d'Internet, le *grooming* constitue une menace particulièrement préoccupante auprès des plus jeunes. Rangé dans la catégorie des cyber-délits sexuels, ce terme décrit les comportements de personnes qui cherchent à entrer en contact puis à établir une relation avec un·e enfant ou adolescent·e de moins de 16 ans, dans le but d'en obtenir un plaisir sexuel ou une relation à caractère sexuel.

Face à ce danger, les parents sont en première ligne. C'est à eux/elles qu'Action Innocence s'adresse au travers d'un dépliant qui cherche à les sensibiliser et à leur donner des pistes d'action en cas d'atteinte à l'intégrité sexuelle de leur fille ou de leur fils. Facile d'accès et illustrée par Adrienne Barman, la publication informe sur les indices qui doivent alerter les parents, sur la façon de dialoguer avec l'enfant et de lui venir en aide.

La campagne s'adresse également aux professionnel·le·s en contact régulier avec les enfants. Un dossier étayé est mis à leur disposition et aborde notamment les questions légales, dans la mesure où ils/elles sont tenu·e·s de donner l'alerte en cas de soupçons corroborés par des indices. Les supports de la campagne peuvent être commandés gratuitement ou téléchargés sur le site de la Fondation.

Dépliant à l'intention des parents : www.actioninnocence.org/publication/depliant-grooming

Dossier thématique destiné aux professionnel·le·s : www.actioninnocence.org/publication/dossier-thematique-grooming

« Dès qu'un·e enfant ou un·e adolescent·e a des pratiques numériques et communique en ligne, il ou elle peut être la cible de personnes malintentionnées. Il faut en avoir conscience, pour lui apprendre à se protéger et le/la soutenir en cas de mauvaise rencontre », commente **Carole Barraud Vial**, responsable du pôle Prévention d'Action Innocence (Suisse).

François Nanchen, Lieutenant à la Division prévention criminalité de la Police cantonale vaudoise, ajoute « A l'ère numérique, les pédocriminels n'ont plus à prendre le risque de tourner autour des écoles. Ils savent parfaitement où trouver leurs proies : sur les réseaux sociaux, les jeux en ligne, les plateformes de discussions. C'est presque trop facile pour eux et la prise de risque est limitée. On a toujours appris aux enfants à ne pas suivre un inconnu dans une voiture ; soyons d'autant plus vigilants sur Internet. »

Un fléau répandu dont on parle trop peu

Les études portant sur le *grooming* sont encore rares mais, de manière générale, les comportements à risque liés à l'usage des réseaux sociaux interpellent. En Suisse, la moitié des jeunes (de 12 à 19 ans) interrogé·e·s dans



l'étude JAMES¹ et inscrit-e-s sur un réseau social déclarent avoir déjà rencontré une personne inconnue après avoir fait sa connaissance en ligne. Si ce comportement touche une majorité des 16 ans et plus, il concerne « déjà » 23% des 12-13 ans. D'autres chiffres illustrent l'étendue de la problématique :

- 19% des 12-13 ans et 41% des 14-15 ans ont déjà été abordé-e-s en ligne par une personne inconnue avec des intentions d'ordre sexuel.
- 12% des 12-13 ans et 27% des 14-15 ans ont reçu-e-s d'une personne inconnue une demande d'envoi de photos érotiques d'eux/elles-mêmes.

Tout commence par la mise en confiance

Le *grooming* commence par la mise en confiance de la victime et, en général, le même processus est mis en œuvre.

Le/la prédateur·ice est fréquemment une personne majeure mais, au sens de la loi, il peut également s'agir d'un·e mineur·e âgé·e d'au moins trois ans de plus que sa victime. La première étape consiste à entrer en contact, par le biais d'un service en ligne, afin d'engager une discussion sur un réseau social, un forum ou une plateforme de jeux vidéo, en conservant son identité ou en se faisant passer pour une autre personne (par exemple, de l'âge de l'enfant).



S'engage alors un dialogue qui, à mesure que la confiance s'installe et que l'enfant baisse sa garde, va devenir toujours plus intime. Les discussions, portant jusqu'alors sur des sujets usuels, vont évoluer vers des questions sexuellement connotées : *Est-ce que tu aimes bien dormir tout·e nu·e ? As-tu déjà embrassé quelqu'un·e ?*

La dernière étape consiste à des demandes qui vont plus loin, comme l'envoi de photos intimes ou une rencontre en tête-à-tête.

Pour de plus amples informations, merci de contacter :

Carole Barraud Vial, Responsable du pôle Prévention Action Innocence
cbv@actioninnocence.org, 022 735 50 02

Action Innocence a été créée à Genève en 1999 par Valérie Wertheimer. La vocation première de la Fondation a été de pointer du doigt les dérives naissantes d'Internet et, en particulier, de dénoncer son utilisation dans le domaine de la pédocriminalité. Dès ses débuts, Action Innocence a développé des modules de prévention à l'intention des enfants afin de les informer des risques liés à Internet, tels que la confrontation à des images choquantes et illégales, la diffusion d'informations personnelles, les mauvaises rencontres, le sexting et le cyberharcèlement.

Depuis 24 ans, les actions de la Fondation se sont multipliées et ont évolué parallèlement à l'évolution des technologies, afin d'œuvrer pour la promotion d'une saine utilisation des écrans : interventions dans les écoles, production de matériel de prévention, programmes pour les professionnel·le-s de l'éducation et de la santé, campagnes de sensibilisation...
www.actioninnocence.org

¹ *JAMES Jeunes Activités Médias - enquête suisse, Université des sciences appliquées de Zurich, Dpt de psychologie appliquée, 2022, www.zhaw.ch/en/psychology/research/media-psychology/media-use/james/